



BULLETIN MUNICIPAL
N° 101
AOÛT 2024



Le dessin, la gravure, la peinture vous intéressent ?

Pour le dessin : 2 cours hebdomadaires :- le mercredi de 14h à 15h30 pour les enfants à partir de 11 ans

- le vendredi de 18h30 à 21h pour les adultes

La 1^{ère} séance de découverte est gratuite. Rendez-vous mercredi 11 septembre et vendredi 13 septembre à la mairie

Pour la gravure et la peinture :

Un stage de 2 jours à chaque période de vacances scolaires. Contact ☎ 06-66-61-55-57

mail: ledouxnomdamaryllis@gmail.com

Histoires, souvenir, pensées, poèmes... Il y a beau temps que vous avez envie d'écrire, vous croyez que vous n'en êtes pas capable. Et si on essayait ?

Atelier gratuit d'écriture. Rendez-vous le jeudi 3 octobre à 18h30 à la mairie . Contact ☎ 06-41-57-77-77

Droit immobilier en matière de succession

Le samedi 7 septembre, de 10h à 11h30 à la salle du Préau, venez vous informer gratuitement sur le droit immobilier applicable en matière de succession !

En présence d'une notaire spécialisée en droits de la famille et de Lisa Gardarin, mandataire immobilier sur la commune, l'objectif sera de présenter les principaux éléments à connaître sur les sujets de la succession, et de répondre à toutes les questions.

Réunion limitée à 30 places. Les inscriptions sont à effectuer auprès de Lisa Gardarin au ☎ 07.86.73.80.25 ou par email à l.gardarin@bskimmobilier.com

Dépistage visuel gratuit

Le mardi 1^{er} octobre à 14h à la Mairie salle du conseil

Adeline MONDON, opticienne Mobile et coordinatrice en santé visuelle



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (filles et garçons 👧👦), né(e)s entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 octobre 2008 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 octobre 2024 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h

Relève du courrier : 10h30

Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : mairieclv@orange.fr

Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr



Page Facebook : Mairie de Charbonnières-les-Vieilles



Télécharger gratuitement l'application Panneapocket pour vous informer et alerter sur notre commune

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Un été à Charbonnières-les-Vieilles...

Comment ne pas se réjouir de toutes les festivités proposées sur la commune cet été 2024 ?

Comment ne pas saluer les nombreuses initiatives et animations assurées par les associations ?

Comment ne pas savourer un instant ?

Dans un contexte national bien particulier, la succession et la diversité des événements festifs locaux méritent amplement un petit focus, pour oublier ne serait-ce qu'un moment ou le temps d'un été, les difficultés et les inquiétudes qui nous éprouvent toutes et tous !

Cet éditorial doit donc s'envisager comme un message public et collectif à destination des conscrits, des responsables associatifs et de l'ensemble des bénévoles ayant consacré un peu ou beaucoup de leur temps à chaque événement... Les « after work » ont ponctué de manière très agréable nos vendredis soirs. Les concours de pétanque largement relancés, animent une grande partie de l'été, les abords de la salle polyvalente. La fête patronale, bien que perturbée par une météo capricieuse et par le premier dimanche des élections a été une vraie réussite, tout comme la superbe journée républicaine du 14 juillet. Le théâtre organisé par l'Association Culturelle ainsi que le spectacle original de percussions proposé dans le cadre du festival « Terres Vibrantes » ont également mobilisé un public curieux et ravi. Et que dire de la Fête du Gour de Tazenat ? Certes, le cadre est exceptionnel mais il faut toujours une parfaite logistique pour garantir une aussi belle journée, du marché jusqu'aux concerts du soir... Bravo ! Le mois d'août est tout aussi riche en événements avec notamment le vide grenier des Amis de l'Ecole, les fêtes et repas de villages, l'enduro carpes de l'étang de Chalusset, et Tazenat, encore et toujours avec la désormais traditionnelle Coupe Volcanique pour ponctuer la saison...

Il me revient de conclure cet éditorial par une rapide analyse de l'éprouvante séquence électorale imposée aux français sur une période très brève et peu appropriée. Rien n'est résolu, rien n'est clarifié parce que le collectif et l'intérêt général ne sont hélas plus valorisés comme une évidence. Notre pays semble de plus en plus fracturé sur les sujets fondamentaux. Les gouvernants du moment ou à venir, quels qu'ils soient, continueront à se fourvoyer tant qu'ils refuseront de traiter l'évidence ! Il y a bien entendu toujours des ambitions et des programmes opposés, mais la colère qui s'exprime dans les urnes doit être regardée sans détour et sans avoir la préoccupation des « étiquettes ». C'est à cette unique condition que le pays des Lumières retrouvera peut-être un jour un peu de son éclat...

Comme depuis le premier jour de mon mandat avec mes collègues du Conseil Municipal, je suis à votre écoute sur tous les sujets qui vous préoccupent et à votre entière disposition pour aller à votre rencontre ou vous recevoir en Mairie, *notre maison commune* !

Le Maire,
Michaël BARÉ



Agence postale communale :

La commune assure les prestations postales au sein de la Mairie. Un agent communal est affecté à ces missions. Pour l'année 2024, l'indemnité compensatrice mensuelle est fixée à 1 335 € (une revalorisation est calculée chaque année).

Déneigement :

Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Il s'agit simplement de fixer les modalités de coopération concernant l'exercice du service de viabilité hivernale sur le domaine public routier départemental de la commune.

Personnel communal :

Le tableau des emplois contractuels (3 postes) est confirmé pour 3 années supplémentaires à compter de la rentrée 2024 pour des missions de garderie périscolaire, de gestion des enfants en classe et pendant la pause méridienne, d'entretien des locaux, de suivi et d'accueil administratif.

Ecole :

Des travaux ont été confiés à la SARL LD CHATELUT de Charbonnières-les-Vieilles pour la reprise de chenaux et d'une cheminée en zinc ainsi que pour le remplacement d'un vélux de désenfumage.

Radar pédagogique :

En 2016, la commune a fait l'acquisition d'un radar avec contrat de service confié à la société «Elan Cité». Le contrat de maintenance est renouvelé.

Urbanisme :

Promulguée en mars 2023, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux pour l'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action. Cette loi amène les communes à définir des zones d'accélération où elles souhaitent voir prioritairement des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Sur son territoire, le conseil municipal a largement priorisé le photovoltaïque et la géothermie.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Par délibération en date du 10 novembre 2023, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du PLU de Charbonnières-les-Vieilles. Cette procédure administrative longue est confortée par l'expertise d'un Bureau d'Études (Réalités 63 pour 38 345 € HT). Le coût de la prestation est largement compensé par l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour le concours particulier aux documents d'urbanisme (jusqu'à 40 %). Il apparaît que la commune peut également prétendre à l'aide du Conseil Départemental (63) sur un taux de 30 % du montant HT de l'étude, plafonné à 5 000 €.

Opération « Construction d'une Halle et aménagement des abords » :

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire a déposé le dossier de Permis de Construire (accordé après instruction et consultations obligatoires). Par ailleurs, des prestataires techniques ont été retenus pour les missions suivantes :

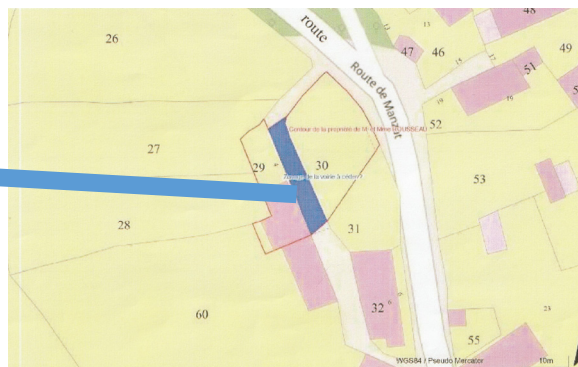
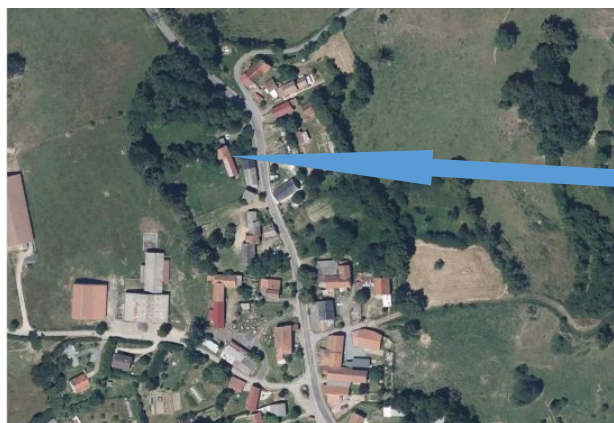
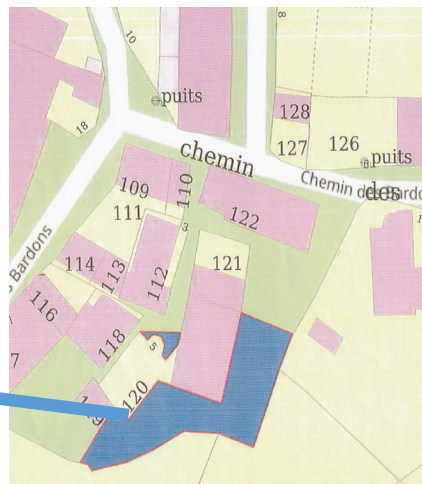
- Mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé.
- Contrôle technique.

Déclassement du domaine public :

Deux procédures ont été menées à leur terme (village des Incas et village de Chanteloup). Après enquête et conclusions du commissaire enquêteur, le déclassement des emprises concernées a été prononcé par le Conseil Municipal. La vente des parcelles pourra être programmée après réalisation des documents d'arpentage et incorporation dans le domaine privé communal conformément à l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques.



Déclassement aux Incas



Déclassement à Chanteloup

Budget

COMPTE ADMINISTRATIF

Le résultat comptable de l'exercice 2023 est largement excédentaire en section de fonctionnement. Les dynamiques budgétaires sont en effet soutenues par une consolidation des dotations. Nous pouvons ainsi conforter plus largement la section d'investissement pour les grands projets.

FISCALITÉ

Malgré des charges de fonctionnement toujours marquées par le poids de l'inflation, la municipalité, fidèle à son engagement, n'a pas augmenté les taux de la fiscalité directe locale en bâti et en non bâti, ainsi que celui de la taxe d'habitation s'appliquant aux résidences secondaires.

BUDGET 2024

Les efforts engagés en matière de maîtrise des coûts de l'énergie ont donné des résultats significatifs. Des « marges de manœuvres » ont donc été trouvées pour préserver le niveau des services. L'école est très largement soutenue dans son fonctionnement tout comme les services de la mairie. L'entretien des infrastructures est également assuré dans les meilleures conditions.

En section d'investissement, les projets inscrits au budget 2024, sont ou seront concrétisés dans l'exercice (columbarium, mur d'enceinte de la Mairie, équipement numérique, voirie, enfouissement progressif des réseaux secs du lotissement...) Pour ces projets, les subventions sollicitées ont toutes été attribuées. Il en est de même pour le projet de « Halle ». Une mise en concurrence par appel d'offres devrait pouvoir être engagée à l'automne.

Compte Administratif 2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (*)	Recettes ou Excédent (*)	Dépenses ou Déficit (*)	Recettes ou Excédent (*)	Dépenses ou Déficit (*)	Recettes ou Excédent (*)
Résultats reportés		261 673,06	55 652,60		55 652,60	261 673,06
Opérations de l'exercice	699 714,29	925 098,28	281 913,02	166 553,93	981 627,31	1 091 652,21
TOTAUX	699 714,29	1 186 771,34	337 565,62	166 553,93	1 037 279,91	1 353 325,27
Résultats de clôture		487 057,05	171 011,69			316 045,36
Restes à réaliser			135 056,00	124 580,00	135 056,00	124 580,00
TOTAUX CUMULES	699 714,29	1 186 771,34	472 621,62	291 133,93	1 172 335,91	1 477 905,27
RESULTATS DEFINITIFS		487 057,05	181 487,69			305 569,36

Budget principal 2024	1 221 804,00 €
Recettes de fonctionnement	
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Produits des services, du domaine et ventes	97 270,00 €
Impôts et taxes reversées	318 423,00 €
Dotations et participations	455 078,79 €
Excédent de fonctionnement reporté	305 569,36 €
Autres recettes	45 453,15 €
Budgets principal 2024	1 221 804,00 €
Dépenses de fonctionnement	
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Charges à caractère général	224 641,06 €
Charges de personnel et frais assimilés	381 900,00 €
Virement à la section d'investissement	261 912,09 €
Intérêts des remboursements d'emprunts	76 986,78 €
Autres charges de gestion courante (sub associations, sub CCAS, cotisations diverses...)	204 987,12 €
Autres dépenses	71 376,95 €

Budget principal 2024	1 306 488,96 €
Recette d'investissement	
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Subventions d'investissement	542 637,00 €
Virement de la section de fonctionnement	261 912,09 €
Autres recettes	499 939,87 €
Budget principal 2024	1 306 488,96 €
Dépenses d'investissement	
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Subventions d'équipement versées (fonds de concours)	55 545,25 €
Immobilisations en cours (divers équipements)	1 026 150,00 €
Emprunts et dettes assimilées	30 797,63 €
Solde d'exécution négatif	171 011,69 €
Autres dépenses	22 984,39 €

CCAS

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale est consolidé pour assurer les aides fondamentales (avances remboursables, soutiens ponctuels, bons naissances...) mais également pour des manifestations festives et conviviales (repas des aînés...). La préservation du lien social est indispensable !

Budget CCAS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 421 €	5 421 €
Investissement	91,47 €	91,47 €

Avant



Après



Après la rénovation de la façade et des menuiseries de la mairie, la réfection du mur de l'enceinte est également achevée. Les piétons peuvent longer le bâtiment par l'intérieur en toute sécurité et profiter des abords.

Composteur partagé sur notre commune

Les déchets alimentaires représentent 30% de notre poubelle verte, (les enfouir ou les incinérer n'est pas écologique, ni logique...). Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte pour être valorisés en compost.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité ou qui ne souhaitent pas avoir un composteur dans leur jardin, le compostage collectif est la solution ! C'est pourquoi le SBA a installé un composteur partagé sur la commune près de l'école.



Carrefour

Après un test de quelques mois, le rond point du bourg est mis en place de manière provisoire avec la collaboration des services du département, et de la communauté, «Combraille, Sioule et Morge». Ce dispositif est mis en place pour réduire la vitesse dans le bourg.

Un projet d'aménagement définitif (carrefour et abords de l'église), sera soumis à l'architecte des bâtiments de France en 2025, en même temps que la reprise de la chaussée, le remplacement de la grande conduite d'eau et la réalisation d'un cheminement «piétons».



Festivités

Le CIAS Combrailles, Sioule et Morge, en partenariat avec le CLIC Riom Limagne et Combrailles et les services de gendarmerie, ont proposé à l'ensemble des seniors du territoire une conférence gratuite sur la prévention des fraudes (cambriolage, vols, arnaques...) le jeudi 25 avril 2024 à la salle des fêtes de Charbonnières-les-Vieilles. Le référent de la gendarmerie a présenté toutes les méthodes utilisées et donne des conseils pour se protéger dans ces situations difficiles.



Malgré une météo capricieuse, la municipalité est parvenue à organiser la traditionnelle journée de solidarité consacrée à la « consolidation » des chemins de Charbonnières-les-Vieilles... Le matériel a été fourni par la commune et mis en place par les agriculteurs impliqués!

Commémoration du 8 mai 1945



La cérémonie du 8 mai a été marquée cette année par d'émouvants échanges de témoignages entre générations...à travers les lectures des enfants de l'école publique et le récit touchant des grands aînés.



Les membres de l'association «Autour du four banal» à pied d'œuvre pour une nouvelle fournée



Repas de printemps pour le club de l'Amitié. A cette occasion, le président Roget Huguet s'est vu remettre la médaille des 20 ans de présidence de l'association par Monsieur le Maire.



Exposition
PHOTO FUN CHANAT
du 11/09 au 30/09
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil
Concours ! 2 photos à gagner !



Exposition
La chartreuse
Visions insolites
du 09/10 au 28/10
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil



ART SINGULIER
Yves Masson

Exposition
du 06/11 au 25/11
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil



Exposition Photo
9 Mois
Maryline Nicolau
du 05/02 au 24/02
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil



De la Peinture à la Terre
Christine Nesme
Chantal Ème
Michèle Lamotte

Exposition
du 04/12 au 30/12
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil

UNE BELLE SAISON



Jeux de Bois
Guy-Michel Lamotte

Exposition
du 08/01 au 26/01
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil

ASSOCIATION CULTURELLE



Dévorer des YEUX
Exposition Street Art et Acrylique
Association Eclat Couleurs
Myrièle Espagnol
Marie-Hélène Janna
Amick Delattre
Sabille Ciprés
du 04/03 au 23/03
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil



Exposition peintures / photographies
Nature en Chartreuse
Association Les Amis de la Chartreuse Port-Saint-Marie
du 02/04 au 19/04
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil



Au fil de l'eau
Atelier Gilbal'Aquarella de Portgibaud
du 29/04 au 31/05
Mairie de Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil



À l'École...
Les élèves de l'école de
Charbonnières-les-Vieilles
du 12/06
au 25/06
Mairie de
Charbonnières-les-Vieilles
Salle du Conseil
Les élèves ont
travaillé durant
une année,
Venez voir le résultat!

Fin de la 2^{ème} saison pour les artistes et exposants mobilisés par l'association culturelle. Sous l'initiative de son Président Christophe Nivaggioli et de Catherine Bailly, l'association a proposé une petite cérémonie de remerciements en présence des artistes et des enseignants de l'école publique qui, à cette occasion ont présenté les travaux des enfants.



Festivités



Sous la grisaille, La Balade Banc'al organisée par l'association Le Vieux Chauviat a rassemblé près de 200 marcheurs. Avec trois parcours différents, les randonneurs ont pu apprécier les beaux points de vue et découvrir le château de La Tour Serviat lors du ravitaillement. À l'arrivée, la soupe paysanne a réconforté tous les participants.



Inauguration du Salon des Vins et produits du terroir proposé cette année à Charbonnières-les-Vieilles par le Rotary de Saint -Georges-de-Mons.



Réunis devant la mairie pour la remise des chèques par le Rotary Club, un pour la famille du petit Léo atteint du syndrome Access et un autre pour l'école publique de Charbonnières-les-Vieilles.



Fin de saison pour l'atelier dessin, Sylvie vous attend à partir du mois de septembre pour de nouvelles créations.





L'association culturelle a proposé début juillet une pièce de théâtre «un sacré coup de foudre» interprétée par une troupe de jeunes talents «Le Petit Théâtre Qui Fait du Bien».



Vingt-sept participants se sont retrouvés autour de l'étang de Chalusset pour le concours à la truite, avec de nombreux lots distribués même pour les plus jeunes pêcheurs.

Terres Vibrantes a proposé un théâtre musical dans la cour de la mairie, interprété par Sylvain Lemêtre. Assis derrière une grande table comme dans un atelier, il déroula le fil d'une pièce avec voix et percussions à l'aide d'un nombre impressionnant d'objets.



Le 19 juin, les élèves des écoles de musique de Combrailles, Sioule et Morge se sont produits dans divers lieux de la communauté dont Charbonnières-les-Vieilles pour fêter dignement la musique et la fin de la saison. Le public est venu en nombre apprécier le travail des élèves et de leurs professeurs.

FÊTE PATRONALE



Après l'after work, le concert, le concours de pétanque du samedi après-midi, le bal du samedi soir, le week-end des conscrits s'est déroulé dans la bonne humeur. Malgré le temps, les habitants ont pu apprécier le défilé de chars dans les rues de la commune, et savourer le repas en fin de soirée. Un grand merci à nos jeunes conscrits, aux associations et à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette fête patronale.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET



La Fête Nationale s'est déroulée dans de bonnes conditions. La journée a commencé par la cérémonie au monument aux morts. En soirée, à l'initiative de l'association GAM, plus de 160 repas ont été servis dans la salle polyvalente avant le bal populaire en extérieur suivi de la retraite aux flambeaux. Le feu d'artifice a ensuite illuminé le ciel de Charbonnières-les-Vieilles.

Naissance :



Le 29 mars 2024, **Mila** RAISSE, fille d'Olivier RAISSE et de Claire LEFEVRE, Les Falvards
Le 03 juillet 2024, **Marceau** CASERES, fils d'Arnaud CASERES et de Laurence FRAMONT, les Baisles
Le 26 juillet 2024, **Raphaël** JAILLOT, Fils de Quentin JAILLOT et de Mathide CLAUS, le bourg

Pacs :

Le 25 mai 2024, Jean-Michel THORE et Jocelyne PAÏS, Chalusset



Mariage :

Le 25 mai 2024, Benoît TRAMBOUZE et Manon PIRES, les Mazeaux



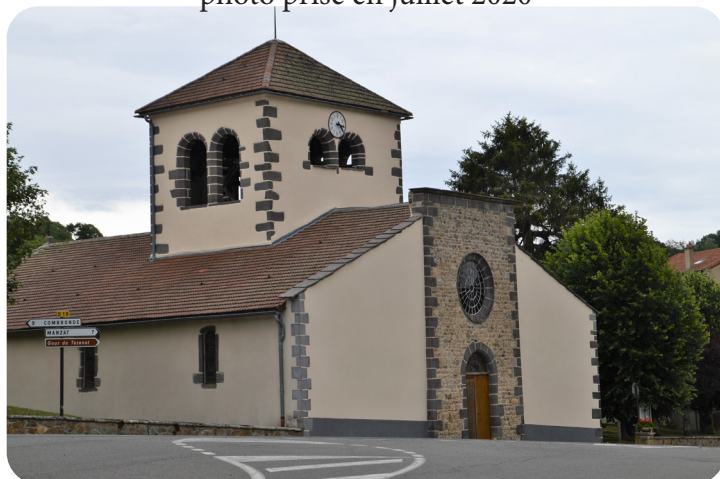
Décès :

Le 17 février 2024, Marcel JARLES à l'âge de 89 ans
Le 03 mars 2024, Madeleine BIDEAU née DESBORDES à l'âge de 93 ans
Le 25 mars 2024, Yvonne MARTIN née MARNAT à l'âge de 94 ans
Le 03 avril 2024, Paulette ROMANET née POULET à l'âge de 90 ans
Le 29 mai 2024, Irène COUCHARD née ROSSIGNOL à l'âge de 90 ans
Le 14 juin 2024, Jean-Luc BRANDELY à l'âge de 54 ans
Le 15 juin 2024, Marie-Thérèse DUMAS née PAPERREUX à l'âge de 82 ans
Le 13 juillet 2024, Jean-Louis CHAUD à l'âge de 95 ans

photo prise dans les années 30



photo prise en juillet 2020



Cours de gymnastique pour seniors les lundis de 16h à 17h à la salle polyvalente

Jeudi 29 août 2024 au dimanche 1er septembre 2024 : Enduro de carpes à l'étang de Chalusset organisé par l'association «Au bon coin des pêcheurs de Chalusset». Repas le samedi 31 août à 12h

Samedi 31 août 2024 : 7ème coupe Volcanique de nage en eau libre au Gour de Tazenat

Atelier CLIC : Écrire ses mémoires avec l'intervenant Etienne RUSSAS de 9h30 à 11h30 salle du Conseil

* Mardi 10 septembre
* Mardi 17 septembre
* Mardi 24 septembre

* Mardi 5 novembre
* Mardi 19 novembre

Dimanche 8 septembre : Journée du pain au Four banal de Lalignier, vente de pain

Samedi 14 et Dimanche 15 septembre : Expo, Film et Récital proposé par l'association Amarillys aux Peytoux

Samedi 21 et Dimanche 22 septembre : Journée du patrimoine à Chauviat

Dimanche 22 septembre : Journée du patrimoine au Moulin des Desniers, visite du moulin de 10h à 18h avec buvette et pâtisserie

Du 30 septembre au 04 octobre : semaine bleue, bouger ensemble pour entretenir la flamme pour les 60 ans et +(visites, animations, découvertes, ateliers)...
Gratuit, un transport est mis en place, sur inscription, pour les habitants du territoire
Renseignements et inscriptions au 04-73-97-19-67 ou mail : cias@comcom-csm.fr

Samedi 28 septembre : Portes ouvertes à la caserne des pompiers à partir de 13h

Manœuvre SR à 15h, manœuvre à 17h, animations pour enfants, initiation aux gestes de premiers secours, engagement volontariat, visite de la caserne, présentation du matériel, véhicules anciens, suivi d'un after work à partir de 19h devant la caserne

Vendredi 25 octobre : Bal des conscrits

Samedi 02 novembre : Halloween par l'association la p'tite ferme du Gour

Samedi 16 novembre : Repas Téléthon par l'association le GAM à la salle polyvalente

Le brûlage à l'air libre est interdit :

Brûler ses déchets verts ou même ménagers à l'air libre représente une source importante de pollution de l'air. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques Pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinages (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. Cette incivilité est passible d'une lourde amende.

Nuisances sonores :

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, ...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants (fixés par Arrêté Préfectoral)

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Le samedi de 9h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Dégradations :

Nous constatons des incivilités de plus en plus fréquentes sur le domaine public. Des dégradations ont notamment été faites sur l'abribus de Chanteloup. Nous faisons encore appel au civisme de chacun pour préserver nos espaces communs.



Information du Syndicat Mixte de Sioule et Morge :

Nous vous informons que le Syndicat Mixte de Sioule et Morge va commencer une campagne de remplacement des compteurs d'eau sur la commune de Charbonnières-les-Vieilles. Cela représente 410 compteurs à remplacer (tous les compteurs qui ont plus de 15 ans).

Cette opération n'engendrera aucun frais pour les abonnés.

Afin d'être le plus efficace possible, le technicien, chargé de réaliser ces travaux, se rendra chez les abonnés sans rendez-vous. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres, pour prendre contact avec le standard du Syndicat et fixer un rendez-vous.

Bulletin édité par la commune

Directeur de la publication : Michaël Baré
Rédaction : Claire Sahed/Géraldine Jaffeux
Crédit photos : Géraldine Jaffeux